

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le 26 janvier 2024 à 09h00 à Le Pouzin, siège du SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 18 janvier 2024.

Présent(e)s : M. Jérôme BERNARD, Mme Laetitia BOURJAT, M. Fabiano CHIARUCCI, Mme Pascale DARDIER (suppléante de Mme Agnès AUDIGIER), Mme Agnès JAUBERT (suppléante de M. Fabrice LARUE), M. Jérôme LEBRAT, M. Gilbert MOULIN.

Absent(e)s : Mme Solange BERGERON, M. Clément CHAPEL, M. Aurélien FERLAY, Mme Josiane SANCHEZ, M. Benoît VILLARD.

Excusé(e)s : M. Francis BARRY, M. Philippe BECHERAS, M. André BIENNIER, M. Mickaël BOUCHARDON, M. Claude BRUN, Mme Stella BSERENI, Mme Martine CARRIER, M. Antoine-Alexandre CAVROY, M. Jean-Luc CHAUMONT, Mme Sylvette DAVID, M. Khalid ESSAYAR, M. Jean-Marie FOUTRY, M. Patrick FRANCOIS, M. Patrick GAUTHIER, M. Gérard GRIFFE, M. Jean-Michel LAMBERT, M. Pierre MAISONNAT, M. Christian MASSOLA, M. Jean-Yvon MAUDUIT, M. Grégory MAZET, M. Christophe MONTBLANC, M. Driss NAJI, M. Gilbert PETITJEAN, Mme Danielle RAMERINI, Mme Christelle REYNAUD, M. Gérard ROBERTON, M. Bruno SENECLAUZE, M. Max TOURVIELHE.

### Pouvoirs :

- M. Mickaël BOUCHARDON donne pouvoir à M. Jérôme LEBRAT
- M. Gilbert PETITJEAN donne pouvoir à M. Gilbert MOULIN
- M. Pierre MAISONNAT donne pouvoir à M. Jérôme BERNARD

Assistaient en tant qu'invités : M. Jean-Charles MANRIQUE, Mme Samantha CORVIONE, M. Bruno HILAIRE et M. Anthony BARRAULT.

Nombre de membres en exercice : 40  
Nombre de membres présents : 7  
Nombre de suffrages exprimés : 16

- o Pour : 16
- o Contre : 0
- o Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Jérôme LEBRAT

### GRILLE DES TARIFS DE FORMATION ADS

- Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2131-1 ;
- Vu** les statuts du Syndicat Mixte Numérian en date du 15 décembre 2023 ;
- Vu** que le Conseil syndical initialement convoqué le 18/01/2024 n'a pas atteint le quorum requis ;

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Le Syndicat Mixte Numérian propose un service une prestation d'accompagnement des collectivités en matière d'autorisation du droit des sols (ADS). Il se dote désormais d'une formation idoine par le formateur de la société Inetum de prise en main de l'outil et de formation aux communes.

Cette formation spécifique peut être mutualisée à visée d'en réduire le coût tant pour la collectivité que pour Numérian.

Il est proposé un tarif de 150 euros par agent formé et par jour avec une limite de de 10 agents.

Après l'exposé de Monsieur Jérôme Bernard, Président,  
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- **Approuve le tarif pour la formation ADS mutualisée ;**
- **Autorise le Directeur à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

**Fait et délibéré à Le Pouzin, le 26/01/2024,**

**Le Président,**



**Jérôme BERNARD**